



Vous avez dit dialogue social?

Les agents de la Paierie départementale ont reçu le 20 mai, la visite de la direction qui leur a annoncé leur prochain déménagement (fin 2008, début 2009) à..... l'hôtel des impôts de Guéret où un architecte doit se rendre le 22 mai 08.

Les agents ont dix jours pour faire leurs remarques (sans pouvoir visiter les éventuels futurs locaux).

La direction présente lors du dernier CHS du 13 mai n'a rien évoqué alors que tout réaménagement doit être signalé au CHS (bonjour la transparence).

A noter que le service des impôts, qui doit céder ses locaux a déjà déménagé à l'intérieur du centre.

Quel coût pour toutes ces opérations:

- ✓ Les travaux de réaménagement à la Paierie en novembre 2005
- ✓ Les travaux de réaménagement à l'hôtel des impôts pour la Paierie et le service des hypothèques.
- ✓ Le prix des déménagements.

Les organisations syndicales CGT et FO trésor demandent une audience à la direction afin de connaître ses intentions sur les restructurations immobilières.

Au fait **"la charte sur les bonnes pratiques du dialogue social"** signée le 21 avril 2006 par le directeur de la DGCP et les organisations syndicales devrait s'appliquer dans le département...**à moins que depuis la création de la DGFIP, cette charte soit devenue caduque.**

Guéret, le 21 mai 08